

Programme Régional

FEDER/FSE 2014-2020

Projet V2 - octobre 2013



- 1 -

De nouvelles règles 2014-2020 = impact sur la construction du programme



Downloaded from <http://ajph.org/> on November 10, 2015

Fonds	2007-2013	2014-2020
FEDER	PO régionaux, AG Préfet de région	PO régionaux, AG président de Région
FSE	1 PO national, AG DGEFP	1 PO national AG DGEFP 65 %, dont 32,5 % pour CG, 35 % PO régionaux AG Président de Région
FEADER	1 PO hexagonal, AG DGMAP	1 cadre national, PDR régionaux AG Président de Région
FEP/FEAMP	1 PO national, AG DPMA	1 PO national, AG DPMA, mesures déléguées aux Régions
FEDER plurirégional en France	PO plurirégionaux AG Etat	PO plurirégionaux AG Régions ou leurs regroupements

- Programmes régionaux 2014-2020 LR :
 - 1 PO bifonds FEDER / FSE
 - 1 PDR FEADER



Evolution des programmes (sous réserve de l'approbation des projets de règlements)

Pas d'évolutions thématiques majeures, mais :

- Création de la **catégorie « régions en transition »**, dont LR
- **Concentration accrue** des fonds FEDER et FSE
- Expliciter la **logique d'intervention**, pour mettre en lumière les changements attendus, en lien direct avec moyens et diagnostic AFOM
- **Terminologie : FEDER et FSE** = passage des catégories de dépenses « earmarking » (Stratégie de Lisbonne) aux « **Objectifs Thématiques** » (OT) et « **priorités d'investissement** » (PI)
FEADER : « **priorités** » et « **domaines prioritaires** »
- **Une rédaction contrainte :**
 - structure unique de PO , nombre limité de caractères
 - lignes directrices CE
 - cohérence avec Accord de partenariat
 - échanges informels accrus



Downloaded from <http://ajph.org/> on November 10, 2015

OT2 - Améliorer l'accès aux technologies de l'information et de la communication, leur utilisation et leur qualité

OT4 - Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone dans tous les secteurs

OT6 - Protéger l'environnement et promouvoir l'utilisation rationnelle des ressources

OT8 - Promouvoir l'emploi et soutenir la mobilité de la main d'œuvre

OT10 - Investir dans l'éducation, les compétences et la formation tout au long de la vie

Des choix encadrés et limités par les règlements

(sous réserve de l'adoption des projets de règlements)

Concentrer sur les thèmes qui permettent de réaliser la Stratégie UE 2020

Pour le **FEDER « région en transition »**, la concentration thématique des crédits est la suivante :

- ⇒ **60 % sur les OT 1 (R&I), 2 (TIC), 3 (PME) et 4 (CO2)**
- ⇒ **Sur OT1**, concentrer le FEDER sur les **domaines d'innovation** retenus au titre de la **spécialisation intelligente « S3 »**
- ⇒ **Avec au moins 15% sur l'OT 4**
- ⇒ **Avec au moins 5 % alloués aux Approches Territoriales Intégrées urbaines** (accord Régions/Ministère de la ville sur 10%)



Downloaded from <https://www.cambridge.org/core>. University of Cambridge, on 01 Jun 2019 at 10:00:00, subject to the Cambridge Core terms of use, available at <https://www.cambridge.org/core/terms>. <https://doi.org/10.1017/9781315336435.008>

- Downloaded from <https://www.cambridge.org/core>. University of Cambridge, on 02 Jun 2018 at 11:00:00, subject to the Cambridge Core terms of use, available at <https://www.cambridge.org/core/terms>. <https://doi.org/10.1017/9781315326477.007>



- 2 -

Rédaction du PO FEDER/FSE LR 2014-2020

Méthodologie

Projet Version 2



Une stratégie régionale à construire sur la base du Diagnostic Territorial en cohérence avec la Stratégie UE2020

- Mise en place d'un **Comité de rédaction** (directions de la Région et de l'État chargées de rédiger les mesures)
- Une **pré-sélection des PI** qui tient compte des grands enjeux régionaux ressortant de l'analyse AFOM
- S'appuyer sur **l'analyse AFOM** pour justifier ces choix et la **priorisation** de certains enjeux par rapport à d'autres ...
Déterminer les enjeux économiques, sociétaux, territoriaux, environnementaux qui peuvent être traités par le PO
- Définir une **ligne directrice** pour donner de la **cohérence** au PO
= Contribuer à l'absorption d'une forte **croissance démographique** en préservant la cohésion économique, sociale et territoriale

Le fil rouge pour le PO LR

=

**Contribuer à la Stratégie UE 2020
Par une croissance démographique durable**





Downloaded from <https://www.cambridge.org/core>. University of Cambridge, on 01 Jun 2018 at 12:00:00, subject to the Cambridge Core terms of use, available at <https://www.cambridge.org/core/terms>. <https://doi.org/10.1017/9781315326477.006>

PI b: investissements destinés à prendre en compte les risques spécifiques

PI b: Investissements dans le secteur de l'eau

PI d: protection et restauration de la biodiversité, des sols, des écosystèmes



**7 mois
pour bâtir
un PO !**

- ## Les prochaines échéances

- [illegible]

1^{ère} programmation = automne 2014

**Projet Version 2
PO FEDER/FSE LR 2014-2020**

Développement Durable



Downloaded from <https://www.cambridge.org/core>. University of Cambridge, on 01 Jun 2018 at 12:01:00, subject to the Cambridge Core terms of use, available at <https://www.cambridge.org/core/terms>. <https://doi.org/10.1017/9781315326477.008>

OT 6 Protéger l'environnement et encourager l'utilisation durable des ressources

(investissements sur les sites, monuments et éléments patrimoniaux régionaux protégés et/ou UNESCO..., y compris la création, la modernisation ou l'adaptation de musées de niveau national; labellisation; enquêtes)

(investissements sur les sites naturels reconnus (Opérations Grands Sites, Parcs naturels régionaux et nationaux, réserves naturelles, sites du Conservatoire du Littoral, sentier littoral, ...) ; promotion, y compris labellisation; enquêtes)



Journal Pre-proof

OT 6 Protéger l'environnement et encourager l'utilisation durable des ressources

Enjeux: gestion et restauration des milieux naturels, permettant de développer une filière génie écologique et d'améliorer l'état des écosystèmes (habitats naturels, espèces).

Types d'actions:

(acquisition des connaissances sur les écosystèmes régionaux ; travaux de génie écologique (Schéma Régional de Cohérence Ecologique: continuité écologique, infrastructures écologiques cohérentes).

(suivi des habitats et des espèces,
gestion de la fréquentation,
investissement dans les infrastructures,
restauration des milieux dégradés)

